

# ACHATS AVEC LA COOPERATIVE

## CE QUI EST PERMIS / CE QUI NE L'EST PAS

Ce qui est autorisé	Ce qui est toléré	Ce qui est interdit
<p>Tout ce qui rentre dans le cadre d'un <b>PROJET PÉDAGOGIQUE</b> géré par les enfants avec l'aide des adultes, que ce soit au niveau d'une classe ou au niveau de l'école</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Gestion d'une classe transplantée</li> <li>✓ Sorties (musées, cinéma...), spectacles (entrées, transport...)</li> <li>✓ Matériel pour la réalisation du projet</li> <li>✓ Livres sur une thématique</li> <li>✓ Prestation d'un intervenant extérieur</li> </ul> <p><b>Le versement de subventions se fait dans le cadre d'un projet précis (sortie, classe découverte...)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat <b>exceptionnel</b> d'un ou deux manuels, de fournitures scolaires en <b>petite quantité</b>, pour finir l'année ou pour des élèves arrivant en cours d'année... <b>si aucun autre financement ne peut être trouvé</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Achat de manuels scolaires, de fichiers, de guides du maître, de fournitures scolaires et de matériel (documents papier ou numérique) pour le fonctionnement normal de l'École et de la classe</li> <li>✗ Achat du nécessaire pour la trousse à pharmacie</li> <li>✗ Règlement des entrées/transport pour la piscine (et tout ce qui relève des enseignements obligatoires)</li> </ul> <p><b>Le versement de subventions de la mairie pour le fonctionnement de l'école ou les fournitures scolaires est illégal (« gestion de fait »)</b></p>
<p>Matériel pédagogique et éducatif « <b>facultatif</b> » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat de jeux de société, puzzles...</li> <li>✓ Abonnement à des revues ou des journaux pour les enfants</li> <li>✓ Achat de livres pour la bibliothèque</li> <li>✓ Achat de petits matériels pour la cour (ballons, raquettes, balles...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En cas de perte de justificatif (facture/ticket), 2 attestations sur l'honneur autorisées par an/par école maximum</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Achat sans pièce justificative (facture, ticket...)</li> <li>✗ Abonnement à des revues pédagogiques pour les enseignants</li> <li>✗ Abonnement pour des livrets numériques scolaires</li> <li>✗ Logiciel de gestion d'École</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat de gros matériel <b>rentrant dans le cadre d'un projet pédagogique</b> et sur décision écrite du <b>Conseil de Coop</b></li> </ul> <p><u>Exemples</u> : appareil photo, vélos, tablettes, matériel audio et vidéo achetés par la coopérative et inscrits au <b>cahier d'inventaire</b> de la coopérative... - Attention à la mise aux normes et sécurité de ces matériels : pas de contrats d'entretien possible par la Coop et pas d'obligation pour la mairie de les prendre en charge – <b>NOUS CONSULTER</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Photocopieur</li> <li>✗ Contrat d'entretien (photocopieur, ordinateurs...)</li> <li>✗ Abonnement téléphonique, abonnement internet</li> <li>✗ Achat d'appareils électroménagers pour la salle des maîtres</li> <li>✗ Gros matériel d'EPS, aires de jeux extérieures, mobilier (même pour la BCD)</li> </ul>
<p>Matériel et services nécessaire à la <b>vie et aux projets de la COOPÉRATIVE</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Adhésion OCCE et assurances MAE/MAIF</li> <li>✓ Financement d'intervenant (uniquement sur facture de l'organisme qui l'emploie)</li> <li>✓ Participation financière à des actions de solidarité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Possibilité de faire transiter la cotisation USEP par le compte de la coop avec collecte spécifique (<b>cette demande doit bien être identifiée USEP auprès des parents</b>)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Employer directement un intervenant (GUSO, fiche de paye...)</li> <li>✗ Ouvrir un livret A</li> <li>✗ Signer un crédit</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Achat de timbres pour le fonctionnement de la Coop ou pour une correspondance scolaire</li> <li>✓ Achat de cartouches d'encre en rapport avec un projet (ex : journal scolaire)</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>✗ Achat de matériel pour la direction de l'école</li> <li>✗ Affranchissement du courrier administratif</li> <li>✗ Consommables (cartouches, papier...) pour le fonctionnement de l'école</li> <li>✗ Photocopies</li> </ul>

**Toutes les factures doivent être au nom de la COOP et PAS de l'école ni des enseignants  
(aucun problème pour les tickets de caisse)**

**En cas de doute, nous contacter.**

Site internet : [www.ad43.occe.coop](http://www.ad43.occe.coop)

Courriel : [ad43@occe.coop](mailto:ad43@occe.coop)